

**Conférence de presse concernant la création d'une
Communauté Tarifaire Intégrale (CTI)
le 21 juin 2006**

Intervention de Michel Pittet, Conseiller d'Etat, Directeur DEE

Le dimanche 10 décembre 2006 marquera l'histoire des transports publics dans le canton de Fribourg. La nouvelle communauté tarifaire intégrale – Frimobil sera son nom – deviendra opérationnelle.

La mise en place de cette communauté tarifaire permettra de simplifier l'accès aux transports publics. La tarification, la façon de calculer le prix d'une prestation jouent, en effet, un rôle important dans l'attractivité globale des transports publics. D'ailleurs, le plan cantonal des transports, adopté par le Conseil d'Etat, demande justement à ce que le canton favorise la mise en place d'un système tarifaire simple et attractif.

La réalisation d'un tel projet est l'aboutissement d'un long processus d'étude menée en collaboration étroite avec tous les partenaires concernés : les cantons voisins, la Confédération et la CUTAF, d'une part, et toutes les entreprises concernées, d'autre part.

En 2004, la Direction de l'économie et de l'emploi chargeait le Service des transports et de l'énergie de mener une étude prospective en vue de la mise en place d'une communauté tarifaire intégrale (CTI) dans le canton de Fribourg. Cette étude prospective constituait la phase I des études en vue de la mise en place de la communauté. Au printemps 2005, sur la base du rapport de cette étude, le Conseil d'Etat décidait de poursuivre les travaux en vue de mettre en œuvre cette communauté au 1^{er} janvier 2007.

La réalisation de la deuxième phase d'étude a été confiée aux Transports publics fribourgeois (TPF) par arrêté du Conseil d'Etat du 14

novembre 2005. Cet arrêté comprend un plan de travail pour l'exécution du mandat, une description de celui-ci et la désignation d'un groupe de suivi chargé comme son nom l'indique de veiller à l'exécution du mandat et au respect des délais. Le groupe de suivi est composé du chef du Service des transports et de l'énergie, qui le préside, d'un représentant de l'OFT, ainsi que d'un représentant de chacun des autres commanditaires concernés (CUTAF, cantons de Vaud et de Berne).

Cet important travail arrive aujourd'hui dans une phase de concrétisation. C'est donc l'occasion de vous en présenter les résultats.

L'harmonisation de tous les tarifs de transports publics ne peut se faire sans un effort particulier des pouvoirs publics. La perte de recettes qui devra être compensée par les commanditaires se montera à plus de 800'000.- francs annuellement.

Un investissement de départ est également prévu pour adapter les systèmes de distribution de billets et d'abonnements, d'une part, et pour la communication, d'autre part.

Avec cette CTI, les transports publics dans le canton de Fribourg auront un atout de plus qui devrait stimuler la demande à moyen terme. C'est d'ailleurs ce que montrent les expériences similaires menées en Suisse et c'est l'objectif tant du Conseil d'Etat que des entreprises de transports publics concernées.

Frimobil

The logo consists of the word "frimobil" in a white, lowercase, sans-serif font. The text is contained within a blue rectangular box with rounded corners. The letters are closely spaced and the overall style is clean and modern.

**Communauté Tarifaire Intégrale
Canton de Fribourg**

Aujourd'hui

L'offre tarifaire actuelle du canton de Fribourg est caractérisée par :

- des niveaux tarifaires différents d'une entreprise de transport à l'autre, voire même d'une ligne à l'autre à l'intérieur d'une même entreprise (Fribourg - Bulle)
- des niveaux tarifaires différents entre le réseau régional et le réseau urbain
- une absence d'harmonisation des tarifs dans le grand Fribourg
- une reconnaissance partielle de l'abonnement demi-tarif

10 décembre 2006 avec Frimobil

Simplification  attractivité

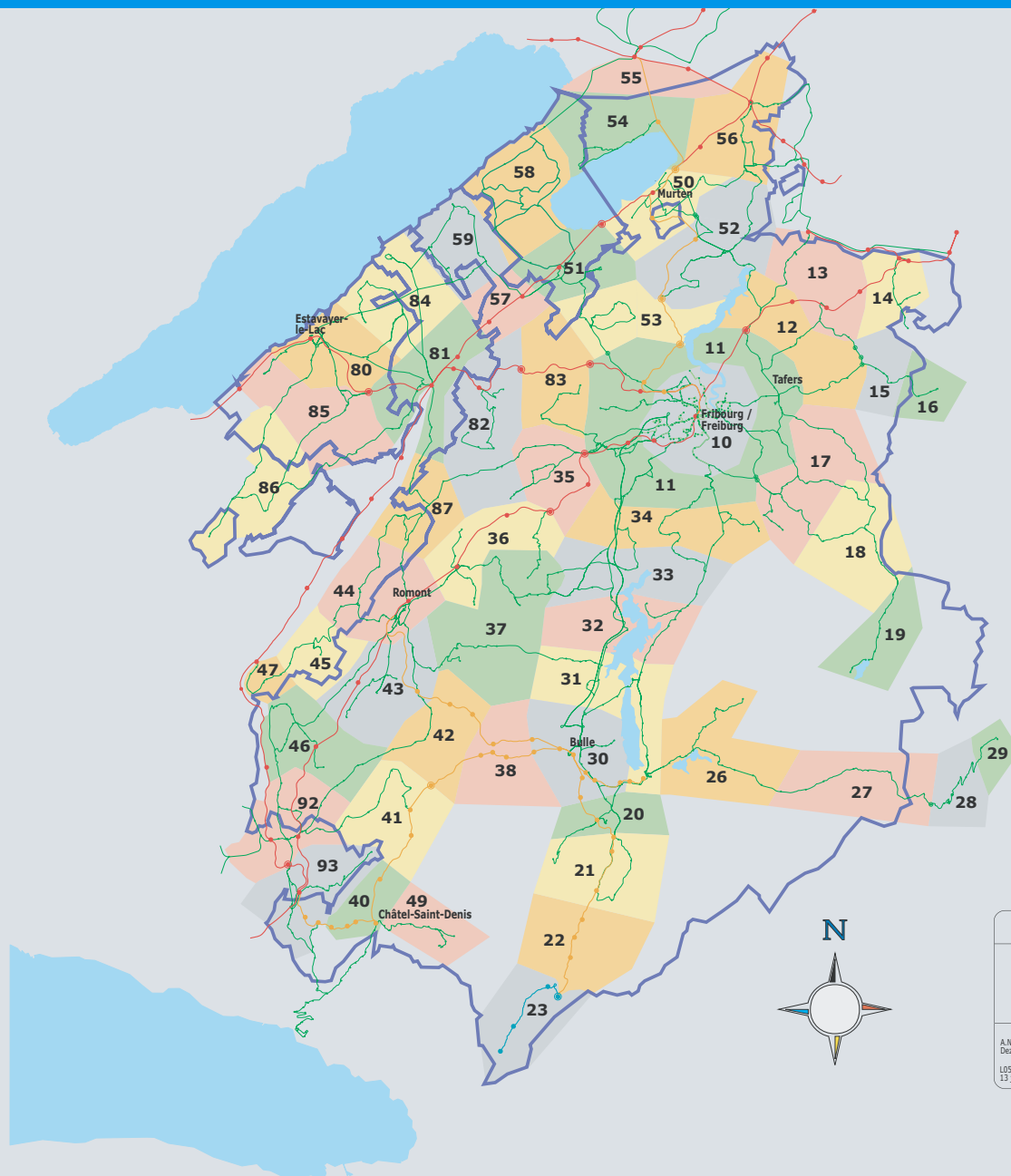
Avec FRIMOBIL les usagers voyageront dans tout le canton de Fribourg et dans la Broye vaudoise avec un **seul** billet ou un **seul** abonnement.

Avec un titre de transport FRIMOBIL en train ou en autobus, l'utilisateur utilisera indifféremment :

TPF, CFF, BLS, Carpostal, VMCV, MOB, STB



Plan de zones



Périmètre:

Canton de Fribourg et
Broye vaudoise

Nombre de zones :
56

Zone 10 :
Ville de Fribourg
et environs

Canton de Fribourg
Communauté tarifaire intégrale

Plan de Zones

Etat au 13 juin 2006

A.Nr. 60.087.1
December 2005 / sh
L0561 Etat: 2006-06-13
13 juin 2006 / PAD,EvD

Assortiment de base

L'assortiment de base est composé de:



Proposés à un tarif :

Tarif entier → adulte

Tarif réduit → enfant

→ détenteurs d'abonnement demi-tarif

Assortiment de base

Autres éléments

Tarif 1ère classe

Reconnaissance de validité :

- Abonnements demi-tarif
- Cartes juniors et petits enfants

Offre parcours court :

- jusqu'à 6 arrêts maximum, uniquement en zone 10 et par autobus

Tarif billets

Nombre de zones	Prix des billets par zone			
	2e classe		1e classe	
	tarif normal	tarif réduit	tarif normal	tarif réduit
parcours court	2.20	1.20	-	-
1	2.60	2.00	4.30	3.30
2	4.00	2.60	6.60	4.30
3	6.00	3.00	10.00	5.00
4	8.00	4.00	13.20	6.60
5	10.00	5.00	16.60	8.30
6	12.00	6.00	19.80	9.90
7 et +	14.00	7.00	23.20	11.60

Exemple billets

Une mère disposant d'un abonnement demi-tarif se rend avec sa fille du quartier de Beaumont au centre de la ville de Fribourg

Prix actuel

- prix billets Beaumont – St-Pierre, aller simple → 3.10

Prix Frimobil

- prix billets court-parcours en zone 10, aller simple → 2.40 **soit - 22.6%**
- si la fille dispose d'une carte junior, elle obtient, avec Frimobil, la gratuité sur le réseau urbain. Le prix ne serait plus que de → 1.20 **soit - 61.3%**

Exemple billets

Un habitant de Morlon se rend à la patinoire St Léonard

Prix actuel

Adulte	→	18.40
Adulte demi-tarif	→	10.30

Prix Frimobil

Adulte	14.-	→	soit – 23,9%
Adulte tarif réduit (demi-tarif)	7.-	→	soit – 32%

Tarif abonnements

Nombre de zones	Abonnements adultes					
	Année		Mois		Semaine	
	2e classe	1e classe	2e classe	1e classe	2e classe	1e classe
1	495.-	819.-	55.-	91.-	28.-	47.-
2	540.-	891.-	60.-	99.-	30.-	50.-
3	828.-	1368.-	92.-	152.-	46.-	76.-
4	1080.-	1782.-	120.-	198.-	60.-	99.-
5	1350.-	2232.-	150.-	248.-	75.-	124.-
6	1620.-	2673.-	180.-	297.-	90.-	149.-
7 et +	1890.-	3123.-	210.-	347.-	105.-	174.-

Tarif abonnements

Nombre de zones	Abonnements juniors		
	Année 2e classe	Mois 2e classe	Semaine 2e classe
1	378.-	42.-	21.-
2	405.-	45.-	23.-
3	621.-	69.-	35.-
4	810.-	90.-	45.-
5	1017.-	113.-	57.-
6	1215.-	135.-	68.-
7 et +	1422.-	158.-	79.-

Exemple abonnements

Un étudiant habitant à la rue de l'Etang à Bulle suit des cours à l'école d'ingénieurs à Fribourg

Prix actuel

- prix annuel pour abonnement Bulle rue de l'Etang – Fribourg gare et abonnement pour la bus en ville de Fribourg → 1'443.-

Prix Frimobil

- prix annuel abonnement 7 zones et plus (abonnement général Frimobil) → 1'422.- **soit - 1.5%**

Tarif cartes journalières

Nombre de zones	Prix des cartes journalières			
	2e classe		1e classe	
	tarif normal	tarif réduit	tarif normal	tarif réduit
1	8.-	5.20	13.20	8.60
2	10.-	5.60	16.50	9.30
3	12.-	6.-	20.-	10.-
4	16.-	8.-	26.40	13.20
5	20.-	10.-	33.20	16.60
6	24.-	12.-	39.60	19.80
7 et +	28.-	14.-	46.40	23.20

Exemple cartes journalières

Un habitant du quartier de Schoenberg à Fribourg se rend à Morat, aller-retour

Prix actuel

- Adulte → 25.20
- Adulte demi-tarif → 14.80

Prix Frimobil

- prix carte journalière 5 zones (zones 10,11, 50, 52 et 53)
- Adulte → 20.- **soit - 20.6%**
- Réduit (demi-tarif) → 10.- **soit - 32.4%**

Exemple cartes journalières

**Une habitante de Fribourg se rend à la salle CO2 de la Tour de Trême
Aller -retour**

Prix actuel

Adulte	→	38.-
Adulte demi-tarif	→	21.20

Prix Frimobil

Adulte	28.-	→	soit – 26,3%
Adulte tarif réduit (demi-tarif)	14.-	→	soit – 34%

Comparaison de prix – billets

	Adulte			Prix réduit			Enfant*		
	Prix actuel	Prix CTI		Prix actuel	Prix CTI		Prix actuel	Prix CTI	
Grolley – Péroilles	5.40	4.-	- 25.9%	3.80	2.60	- 31.6%	3.10	2.60	-16.1%
Pensier – Péroilles	6.20	4.-	- 35.5%	3.90	2.60	- 33.3%	3.20	2.60	-18.8%
Düdingen – Péroilles	4.80	4.-	- 16.7%	3.80	2.60	- 31.6%	3.10	2.60	-16.1%
Fribourg – Bulle	14.20	14.-	- 1.4%	7.10	7.-	- 1.4%	7.10	7.-	- 1.4%
Schoenberg – La Tour	19.20	14.-	- 27.1%	10.70	7.-	- 34.6%	9.40	7.-	- 25.5%
Jaun - Fribourg	20.-	14.-	- 30%	10.-	7.-	- 30 %	10.-	7.-	- 30%
Fribourg – Payerne	7.80	10.-	+ 28.2%	3.90	5.-	+ 28.2%	3.90	5.-	+ 28.2%
Marly-Gérine – Payerne	10.-	10-	+/- 0%	6.10	5.-	- 18%	4.80	5.-	+ 4.2%
St. Barthélémy – Gare	2.20	2.20	+/- 0%	2.20	1.20	- 45.5%	0.90	1.20	+ 33.3%
St. Barthélémy – Nuithonie	2.20	2.60	+ 18.2%	2.20	2.-	- 9.1%	0.90	1.20 •	+ 33.3%
St. Barthélémy – Avry-centre	8.20	4.-	- 51.2%	5.20	2.60	- 50%	3.90	2.60	- 33.3%
Givisiez – Hôpital	5.-	2.60	- 48%	4.40	2.-	- 54.5%	3.10	1.20 •	- 61.3%
Forum Fribourg – Hôpital	2.20	2.60	+18.2%	2.20	2.-	- 9.1%	0.90	1.20 •	+ 33.3%

* Mesure transitoire sur 2 ans

• Pour enfants de moins de 16 ans, billet court parcours valable dans toute la zone 10 (pas de limitation à 6 arrêts), hors lignes ferroviaires

Comparaison de prix – abonnements

	Adulte			Prix réduit		
	Prix actuel	Prix CTI		Prix actuel	Prix CTI	
Grolley – Pérolles	1'318.-	540.-	- 59%	822.-	405.-	- 50.7%
Pensier – Pérolles	1'417.-	540.-	- 61.9%	894.-	405.-	- 54.7%
Düdingen – Pérolles	620.-	540.-	-12.9%	450.-	405.-	- 10%
Estavayer – Fribourg Gare	1'692.-	1'620.-	- 4.3%	1'233.-	1'215.-	- 1.5%
Fribourg – Payerne	1'377.-	1'350.-	- 2%	999.-	1'017.-	+ 1.8%
Marly-Gérine – Payerne	1'937.-	1'350.-	- 30.3%	1'209.-	1'017.-	- 15.9%
St. Barthélémy – Gare	490.-	495.-	+1%	340.-	378.-	+11.2%
St. Barthélémy – Nuithonie	560.-	495.-	-11.6%	400.-	378.-	- 5.5%
St. Barthélémy – Avry-centre	620.-	540.-	-12.9%	450.-	405.-	-10%
Givisiez – Hôpital	620.-	495.-	- 20.2%	450.-	378.-	-16%
Forum Fribourg – Hôpital	620.-	495.-	- 20.2%	450.-	378.-	-16%

Frimobil... les avantages

- Clair** → une seule grille tarifaire pour 7 entreprises
- Pratique** → voyager librement dans les zones sélectionnées
- Unique** → remplace les titres de transports actuels
- Flexible** → autobus, trains, cars... un seul ticket
- Etendu** → tous les réseaux de transports publics du canton, plus la Broye vaudoise

Une plus grande équité entre les usagers

**Conférence de presse concernant la création d'une
Communauté tarifaire Intégrale (CTI)
le 21 juin 2006**

**Information quant à l'organisation de la suite des travaux
Claude Barraz, directeur des TPF**

Monsieur le Conseiller d'Etat, Directeur de l'Economie et de l'Emploi

Monsieur le Chef du Service des transports et de l'énergie du canton de Fribourg,

Mesdames et Messieurs les représentants de la presse,

Messieurs les représentants des commanditaires et des entreprises de transports,

Ce 21 juin 2006 est un jour qui était particulièrement attendu non seulement de la part des entreprises de transports publics en région fribourgeoise mais également et surtout de la part de leurs clientèles respectives. En effet, l'annonce qui vient d'être faite sur la volonté du gouvernement fribourgeois de lancer une communauté tarifaire dans son bassin de population va dans le sens recherché par chacun.

Cette tendance à la création de communautés tarifaires à travers la Suisse ne date pas d'aujourd'hui puisque d'autres bassins de population ont établi la leur depuis plusieurs années déjà. De telles initiatives répondent effectivement à une attente de la part de la clientèle qui devient de plus en plus sensible au trafic lié à ses déplacements quotidiens.

Entre Libero, communauté bernoise et Mobilis, communauté vaudoise il y avait place pour une communauté fribourgeoise. Demain, ce sera chose faite. Le mandat donné par le Conseil d'Etat le 14 novembre dernier fixait un impératif, celui de débiter cette communauté le 1^{er} janvier 2007, respectivement le 10 décembre 2006, date de changement de l'horaire.

L'organisation de cette communauté tarifaire ne sera pas révolutionnaire. Elle va très largement s'inspirer de ce qui s'est fait ailleurs. A cet égard, des sociétés nationales comme les CFF ou les Cars postaux suisses sont déjà parties prenantes de plusieurs communautés tarifaires en Suisse.

Toutefois, chaque région a ses particularités et il reste encore bien des points à régler avant le jour J. Les quelque six mois qui restent à disposition pour trouver les solutions adéquates ne seront pas de trop.

Pour régler les différentes questions, nous avons organisé le travail en quatre ateliers, chacun appuyé par des experts reconnus parmi les plus expérimentés de Suisse.

Les problèmes de technique et de distribution sont analysés par le bureau Robert Grandpierre à Lausanne, qui par ailleurs est en charge du soutien technique aux communautés romandes de Lausanne et Genève. Une bonne coordination avec la communauté vaudoise est ainsi assurée.

Les questions de répartition des recettes ont été confiées au bureau Rapp de Bâle qui, outre de nombreux mandats en Suisse, est notamment le conseiller de la communauté Libero de Berne.

Le dicastère du marketing et de la communication a été dévolu à Fessler Communications, lui-même assisté de Tornay Design, qui a conçu la présentation powerpoint que M. Tinguely vient de vous présenter.

Enfin, la partie contractuelle a été confiée au bureau Hartmann et Dreyer, bien connu sur la place de Fribourg.

En ce qui concerne la période 2006 de préparation et de mise en place de cette communauté tarifaire, le canton de Fribourg a mis à disposition une somme de 1'605'000 francs, dont les plus gros postes sont ceux de l'adaptation de la distribution, à raison de 800'000 francs et de la communication, à raison de 700'000 francs. Ce dernier poste correspond à peu de chose près aux investissements consentis dans les communautés voisines sachant toutefois que Fribourg aura à communiquer en deux langues ce qui représente un surcoût, parfaitement justifié.

Je tiens, avant de conclure, à dire ici toute la satisfaction des TPF et de son Conseil d'administration pour la réalisation de cette communauté tarifaire et sur l'excellent esprit de collaboration manifesté par l'ensemble des partenaires opérateurs pour mener à bien cette opération en faveur de la clientèle et favoriser ainsi encore davantage le transfert modal vers les transports publics.

Nos remerciements vont bien entendu aussi aux collectivités publiques commanditaires qui par leur volonté de prendre en charge une diminution du coût des transports publics encore plus marquée, les rend d'autant plus attractifs.

Je vous remercie de votre attention.